

CHASSESUISSE

## Parc pour l'accoutumance des chiens au sanglier – SWGG

Le premier parc suisse pour l'accoutumance des chiens de chasse au sanglier – SWGG à Elgg ZH – a ouvert officiellement ses portes le 5 juillet 2019.

**L**e SWGG a pour but d'accoutumer les chiens de chasse à la chasse au sanglier et de déterminer s'ils sont aptes à cette chasse. L'objectif est de ne conduire sur la voie du sanglier que des chiens habitués à se comporter avec prudence. Les chiens trop agressifs et qui se mettent en danger, ainsi que les chiens trop peureux, ne sont pas autorisés à prouver qu'ils sont aptes à la chasse au sanglier.

Le SWGG a été créé au printemps 2019 sur le terrain de la famille Küpfer, à Elgg, à la demande de la Conférence cantonale des administrations de chasse et de pêche, de la Confédération et du groupe compétent pour les parcs à sanglier. Le maître d'ouvrage est l'Administration de la chasse du canton de Zurich. Le SWGG est géré par une association qui regroupe un grand nombre de clubs de chiens de chasse, de sociétés de chasse, ainsi que diverses administrations cantonales de chasse et des membres individuels.

En avril, le SWGG a accueilli onze bêtes rousses qui se sont très bien adaptées à l'enclos. Dès le début du mois de mai, les premiers chiens ont approché les sangliers avec précaution afin de familiariser ces derniers à la présence des chiens. À présent, les sangliers savent déjà très bien ce qu'est un chien et comment l'affronter. En juin, le



SWGG a dispensé une formation pratique aux futurs « maîtres d'enclos » qui conduiront les exercices avec les chiens à partir du mois de juillet. Par la suite, les juges de travail des clubs verront également cette tâche leur être dévolue. Ils seront alors responsables de l'évaluation des chiens lors de l'obtention des certificats d'aptitude du SWGG.

Les conditions pour un fonctionnement normal du SWGG sont ainsi réunies. L'association est donc très heureuse d'avoir ouvert le SWGG le 5 juillet 2019, et de mener à terme un projet débuté en 2012 avec la révision partielle de l'Ordonnance fédérale sur la chasse.

Le mode de réservation des dates d'exercice est disponible depuis le 22 juin 2019 sur [www.swgg.ch](http://www.swgg.ch).

L'ouverture du SWGG doit contribuer à apaiser les conflits antérieurs en relation au bien-être des animaux et à la chasse. Il s'agit d'un objectif intermédiaire important. ■

*Jean A. Vuilleumier,  
président du SWGG  
Hansjörg Blankenhorn,  
vice-président  
(Trad. JPB)*